

Communication des élus du Comité fédéral - 2 juin 2025

A l'attention des dirigeant(e)s d'établissements équestres et président(e)s d'associations

Augmentation du tarif de la Licence FFE 2026

Les instances dirigeantes de la FFE sont à l'œuvre avec la volonté de déployer le Projet fédéral 2025-2028, permettant d'avoir une Fédération forte et en bonne santé financière, au service de l'ensemble des établissements équestres adhérents. Il en est de même au niveau des Comités régionaux et départementaux d'Équitation et de Tourisme Équestre.

Depuis plus de trente ans, le tarif de la licence FFE n'a pas augmenté.

Dans un environnement où les activités équestres ont connu une croissance importante jusqu'en 2012, il a été possible de maintenir le tarif de la licence en l'état (25 euros pour les cavaliers juniors et 36 euros pour les seniors).

Avec un nombre de licenciés moindre depuis plus de 10 ans, - hors période post-covid - la Fédération n'a eu de cesse d'augmenter les services aux clubs et de renforcer l'accompagnement des Comités régionaux et départementaux, en travaillant sa structure de coûts et en optimisant chaque dépense.

Or, par le seul effet de l'inflation sur ces 25 dernières années, les tarifs des licences devraient être proposés à 1,5 fois leur prix actuel.

Aujourd'hui, la Fédération est engagée pour maintenir des services de qualité pour chacun de ses adhérents, clubs et associations ; et répondre aux enjeux de demain pour notre sport en déployant, en lien étroit avec les CRE, CRTE, CDE et CDTE, un projet fédéral ambitieux au cœur de nos territoires.

Ainsi, le Comité fédéral a pris la décision d'augmenter les tarifs de la Licence FFE de pratiquant de 4 euros, à partir du 1er septembre 2025, soit : 29 euros pour les juniors et 40 euros pour les seniors. Malgré cette augmentation, la Licence FFE reste toujours parmi les licences sportives les moins chères en France.

Signe d'appartenance à la famille fédérale, la licence est un véritable passeport donnant accès à toutes les activités de la FFE. Elle permet de bénéficier d'une assurance lors de sa pratique, de passer les examens fédéraux que sont les Galops® de cavalier et les Galops® Poneys, mais aussi de justifier de son niveau à la suite d'un déménagement ou changement de club. Elle sert également de référence de base pour accéder à la compétition et s'engager. La licence donne accès à de nombreux outils et contenus FFE tels que FFE Campus, le Carnet de randonnée, GeoCheval, la newsletter mensuelle Mel Cavalier, etc., et plusieurs avantages commerciaux chez nos partenaires.

En tant que premier prescripteur de la Licence FFE auprès de vos cavaliers, nous mesurons l'enjeu de cette augmentation. Soyez certains que notre objectif est d'assurer une bonne et saine gestion de notre fédération, tout en optimisant les services qu'elle vous apporte. Nous savons que nous pourrions compter sur votre soutien et votre adhésion.

Bien sincèrement,

Les élus du Comité fédéral